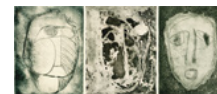


Psychiatrie et violence



Psychiatrie et violence

Éléments statistiques descriptifs concernant une population de 400 détenus au centre pénitentiaire de Caen

B. Dauver, E. Belveyre, C. Durand, F. Hardouin and S. Brochet

Volume 3, 2003

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1074694ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1074694ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut Philippe-Pinel de Montréal
Service de Médecine et de Psychiatrie Pénitentiaires du Département de
psychiatrie du CHUV (Suisse)

ISSN

1702-501X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dauver, B., Belveyre, E., Durand, C., Hardouin, F. & Brochet, S. (2003). Éléments statistiques descriptifs concernant une population de 400 détenus au centre pénitentiaire de Caen. *Psychiatrie et violence*, 3.
<https://doi.org/10.7202/1074694ar>

Tous droits réservés © Institut Philippe-Pinel de Montréal, 2002

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Éléments statistiques descriptifs concernant une population de 400 détenus au centre pénitentiaire de Caen

B. DAUVER*, E. BELVEYRE**, C. DURAND***, F. HARDOUIN****, S. BROCHET**

Cette étude statistique se présente comme une étude descriptive d'une population de 400 détenus au centre pénitentiaire de Caen. Elle tente d'évaluer l'importance des troubles mentaux en détention et de dégager des différences concernant les diagnostics, les antécédents pénaux et la reconnaissance des faits en distinguant les violeurs de mineurs de moins de 15 ans, des violeurs de majeurs, des auteurs d'homicide et des auteurs de vol à main armée.

En France, les études descriptives et les recherches portant sur la pathologie mentale en détention sont rares. Ce manque d'évaluation s'explique en grande partie par la jeunesse des secteurs de psychiatrie en milieu pénitentiaire: dans ce domaine en évolution importante depuis quelques années, il est indispensable de multiplier les recherches afin de mieux connaître les réels besoins en soins psychiatriques de cette population bien particulière. Cette étude statistique se présente comme une étude descriptive de la population pénale du centre pénitentiaire de Caen. Elle concerne 400 condamnés dont 40 perpétrés incarcérés dans l'établissement en mars 2001. Elle a été réalisée par compilation des expertises (réalisées durant l'instruction et au cours de la détention) et du dossier médical du détenu. Les 400 détenus entrant dans ce travail sont suivis par l'équipe du SMPR de Caen ou ont simplement bénéficié d'un entretien d'arrivant dans les jours suivant leur arrivée. Par ce travail nous tentons d'évaluer l'importance

des troubles psychiatriques au sein de cette population, de dégager des profils type distinguant les violeurs de mineurs de moins de 15 ans, des violeurs de majeurs, des auteurs d'homicide et des auteurs de vol à main armée. La CIM 10 a été utilisée comme outil pour le diagnostic pathologique.

Nous nous attacherons d'abord à faire une description statistique générale sur l'ensemble de la population puis une description plus ciblée en fonction de l'infraction.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA POPULATION

Le centre pénitentiaire de Caen héberge en moyenne 413 condamnés à de longues peines chaque année. La population étudiée comprend 400 détenus. Parmi eux, 40 sont condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité. La moyenne de la peine des 360 autres est de 13 ans et 7 mois de prison ferme. La moyenne d'âge est de 45 ans (Tableau I).

Tableau I: Nature de l'infraction

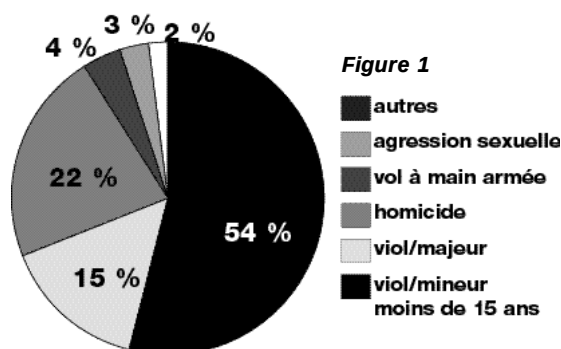
Infraction	Nombre de détenus	Pourcentage
Viol sur mineur de moins de 15 ans	218	54,5
Viol sur majeur	60	15
Homicide	87	22
Vol avec arme	15	3,5
Vol avec violence	5	1,25
Agressions sexuelles	12	3
Trafic de stupéfiant	1	0,25
Violences sur mineur	1	0,25
Enlèvement de mineur	1	0,25

*Psychiatre au SMPR de Caen

**Étudiante en psychologie

***Interne DES, SMPR de Caen

****Psychologue clinicien, SMPR de Caen



Parmi les viols sur mineurs de moins de 15 ans, on compte 156 viols intrafamiliaux soit 71,5 % d'inceste parmi ce groupe (Figure 1).

Évaluation diagnostique

L'analyse sémiologique des 400 détenus nous a permis de les classer dans différentes catégories nosographiques. Parmi elles :

- les psychoses chroniques ;
- les troubles de la personnalité ;
- les personnalités ou traits névrotiques.

Nous avons ajouté à côté des sujets semblant fonctionner sur un mode névrotique prévalent, deux catégories proches mais moins structurées qui présentent les caractéristiques de traits immatures et égocentriques soit sur un versant marqué par l'inhibition, soit sur un versant marqué par une psychorigidité ou une agressivité (Tableau II).

Diagnostic	Nombre de détenus	Pourcentage
Psychose chronique	19	4,75
Personnalité psychopathique	62	15,5
Personnalité paranoïaque	29	7,25
Personnalité hystérique	20	5
Personnalité Border line	29	7,25
Personnalité Schizoïde	5	1,25
Personnalité dépendante	6	1,5
Débilité légère	20	5
Personnalité névrotique ou traits névrotiques	78	19,5
Traits de caractère immatures, égocentriques avec limitation intellectuelle ou inhibition	57	14,25
Traits de caractère immature, égocentrique avec psychorigidité, impulsivité, agressivité	34	8,5
Pédophilie quand un seul diagnostic est posé	29 55 (lorsqu'il est associé à un autre diagnostic)	7,25 (13,75)
Aucune anomalie constatée	18	4,5
Total	400	100

Parmi ces 400 détenus, nous en avons retenu 54 avec des diagnostics multiples :
- 41 sont pervers ou ont des traits pervers associés à un

diagnostic de personnalité hystérique, psychopathique, limite, de psychose chronique ou de pédophilie, soit 10,25 % des détenus ;

- 26 ont des tendances pédophiles associées à un autre diagnostic comme celui de personnalité névrotique ou de traits d'immaturité et d'inhibition.

Avec les 29 diagnostics de pédophilie portés sans autre diagnostic, nous comptabilisons 55 détenus soit 13,75 % présentant des tendances pédophiliques marquées. Au total, nous constatons 4,75 % de psychose chronique et 45 % de troubles de la personnalité.

Évolution clinique au cours de l'incarcération

Pour les détenus suivis par l'équipe du SMPR et quand il existait des expertises psychiatriques à différents moments de l'incarcération, nous avons évalué la qualité de l'évolution clinique durant les années de détention : l'évolution de favorable à défavorable a été quantifiée avec l'aide des expertises demandées par le juge de l'application des peines en fin de détention quand elles existaient et avec l'évaluation clinique des détenus suivis en psychothérapie. L'évolution est qualifiée de favorable dans l'étude lorsqu'on notait soit une amélioration clinique d'un trouble psychiatrique, soit une évolution positive en détention en ce qui concerne par exemple la maturation psychique, l'évolution par rapport à la reconnaissance des faits ou l'accès au sentiment de culpabilité.

- 138 détenus (soit 39 %) ont une évolution favorable ;
- 117 détenus (soit 33 %) ont une évolution lente ou moyenne ;
- 97 détenus (soit 28 %) ont une évolution défavorable ou ne présentent aucune évolution.

Cette évolution porte aussi bien sur la symptomatologie clinique lorsqu'il existe une pathologie psychiatrique que sur l'évolution de la reconnaissance des faits et de l'émergence d'un sentiment de culpabilité.

Reconnaissance des faits et vécu après-coup de l'ensemble de la population

L'analyse dans l'après-coup du passage à l'acte (quand il est reconnu) permet de percevoir l'émergence de certains affects. Dans certains cas, existe malgré tout un sentiment authentique de culpabilité d'intensité variable (sujets qu'on pourrait dire "névrosés") mais souvent apparaît aussi un vague sentiment de honte ce qui nous semble significatif. Cette prévalence de la honte (senti-

	Nombre	Pourcentage
Reconnaissance totale	225	56,25
Reconnaissance partielle	101	25,25
Reconnaissance indirecte	10	2,5
Négation banalisante	23	5,75
Négation sthénique	39	9,75
Négation perverse	2	0,5
	Nombre	Pourcentage
Indifférence apparente	119	29,75
Vague malaise	82	20,5
Honte	77	19,25
Culpabilité	122	30,5

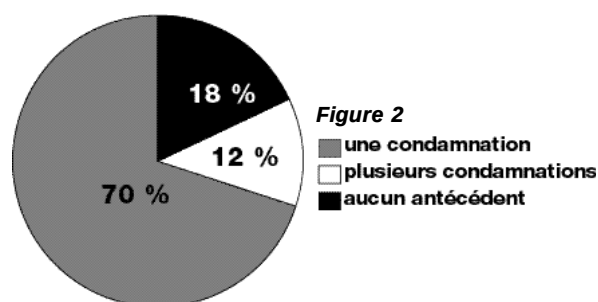
ment dépendant d'un autrui présent ou imaginé) est moins élaborée que la culpabilité qui, elle, suppose une véritable intériorisation, avec regard de soi à soi. Dans d'autres cas ne semble émerger aucun ressenti teinté de culpabilisation ou de honte. Nous avons, dans ce travail, pris les classifications du docteur Coutanceau, classifications qui nous semblent parlantes dans la clinique quotidienne (Tableau III).

ÉVALUATION CLINIQUE EN FONCTION DE L'INFRACTION

Viol sur mineur de moins de 15 ans

Parmi les 400 détenus de l'étude, 218 ont été condamnés pour viol sur mineur de moins de 15 ans. Pour ce crime, la durée moyenne de la peine est de 13 ans et 3 mois pour 217 détenus. Un a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. La majorité de ces viols sont intrafamiliaux. 156 sont des incestes, soit 71,5 % des viols sur mineur. Les aspects psychopathologiques des agresseurs sexuels sont nombreux. On a décrit des profils psychopathiques, des personnalités paranoïaques, des organisations perverses, mais aussi névrotiques ou plutôt des traits névrotiques. Toutes ces dimensions sont effectivement rencontrées. On note des aspects dits névrotiques (inhibition dans la relation à l'autre, traits phobiques) et des aspects dits pervers (surinvestissement d'une scène pulsionnelle ou plus fréquemment du plaisir d'organe, déni de la castration avec négation de l'autre). Et c'est sur fond d'une histoire personnelle psychosexuelle caractérisée par l'inhibition ou le traumatisme qu'éclate la problématique perverse ou plutôt une problématique mi-immature, mi-pervers (Figure 8).

Antécédents judiciaires (Tableau IV)



Évaluation clinique (Tableau V)

Le pourcentage de psychoses chroniques est inférieur ici à celui de la population totale du centre pénitentiaire. Le taux de troubles de la personnalité passe de 45 % dans la population totale à 21,5 % dans celle des auteurs de viols sur mineurs de moins de 15 ans. Par contre on y trouve un taux élevé de personnalités aux traits immatures et égocentriques et de pédophilie. Pour 33 détenus, nous avons conclu à des diagnostics multiples : 21 diagnostics de pédophilie ont été associés à d'autres, ce qui avec les 26 posés seuls, fait un total de

Tableau IV

Nature de l'infraction	Nombre	Pourcentage
Aucun antécédent	153	70,2
Plusieurs autres condamnations	25	11,5
Agressions sexuelles ou attentat à la pudeur sur mineur	17	7,7
Viol sur mineur	11	5
Vol	14	6,4
Homicide	3	1,3
Conduite en état d'ivresse	14	6,4
Vol à main armée	4	1,8
Violence	11	5
Escroquerie	7	3,2
Exhibitionnisme	4	1,8
Autres	4	1,8

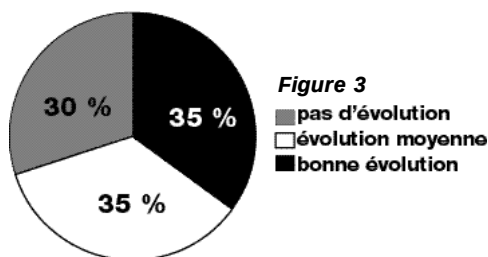
Tableau V

Diagnostic	Nombre	Pourcentage
Psychose chronique	7	3,25
Personnalité psychopathique	16	7,4
Personnalité paranoïaque	12	5,6
Personnalité hystérique	7	3,25
Personnalité Border line	7	3,25
Personnalité dépendante	4	2
Débile léger	14	6,5
Personnalité névrotique ou traits névrotiques	44	20,5
Traits de caractère immature, égocentrique, avec inhibition	45	20,5
Traits de caractère immature, égocentrique avec psychorigidité, impulsivité, agressivité	26	12
Pédophilie seule (21,5 % quand associée à un autre diagnostic)	26	12
Aucune anomalie	7	3,25

47 détenus soit 21,5 % pour lesquels on a conclu à une pédophilie ou à des tendances pédophiliques marquées. De même, 22 diagnostics de personnalité perverse ont été posés associés à un diagnostic de pédophilie, de troubles de la personnalité ou de psychose chronique. Le taux d'alcoolisme chronique parmi cette cohorte est élevé : 76 détenus sur les 218, soit 35 % ont été considérés comme alcooliques chroniques ou du moins comme buveurs excessifs avant l'incarcération. L'alcool serait présent pour certains auteurs dans un cas sur deux dans le cas d'inceste. Il intervient à double titre : en effet il provoque une désinhibition pulsionnelle et engendre une détérioration physique et sociale favorisant le passage à l'acte. À noter que 16 détenus durant leur incarcération ont développé de fréquents épisodes dépressifs.

Évolution clinique au cours de l'incarcération

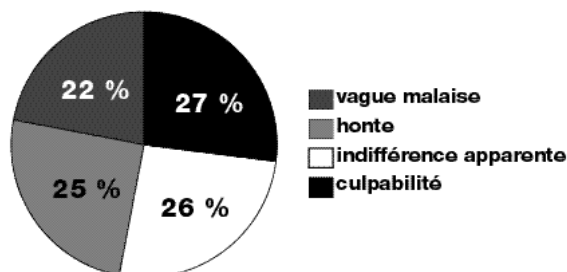
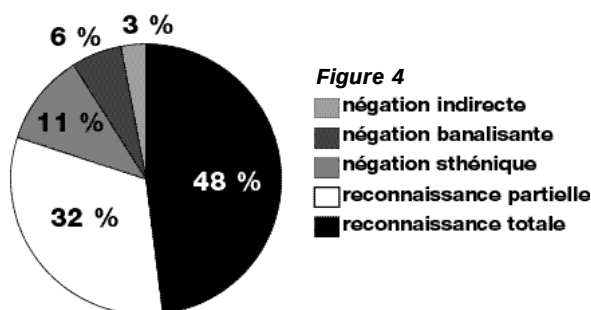
Si cette population est davantage suivie par le SMPR que les autres populations étudiées, nous pouvons conclure que l'évolution clinique durant l'incarcération n'est pas plus favorable que celle de la population totale (Figure 3).



Reconnaissance des faits

La qualité surmoïque (indifférence apparente, vague malaise, honte, culpabilité) et la capacité à prendre conscience du retentissement psychique possible pour les victimes sont des repères parlants du fonctionnement psychique du sujet. Le niveau de reconnaissance (ou de négation) du passage à l'acte est variable (docteur R. Coutanceau). On peut distinguer :

- une reconnaissance totale ;
- une reconnaissance partielle ;
- une reconnaissance indirecte ou implicite (je ne m'en souviens pas, mais si elle le dit, c'est vrai) ;
- une négation banalisante (le sujet se contente de nier, sans autre commentaire) ;
- une négation sthénique, souvent accompagnée de la mise en exergue d'une persécution supposée ;
- une négation perverse, s'accompagnant d'un défi parfois quelque peu ludique (Figure 4).

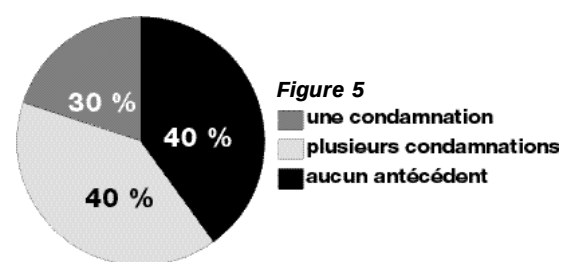


Viol sur majeur

Parmi les 400 détenus de l'étude, 60 ont été condamnés pour viol sur majeur. Pour ce crime, 2 détenus ont été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité et la durée moyenne de la peine des 58 autres est de 13 ans et 11 mois.

Antécédents judiciaires (Tableau VI)

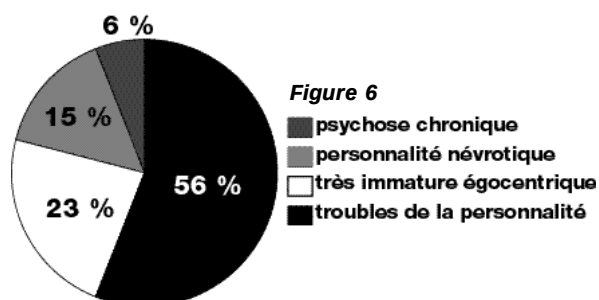
Tableau VI		
Nature de l'infraction	Nombre	Pourcentage
Aucun antécédent	24	40
Plusieurs autres condamnations	24	40
Viol	9	14,5
Agressions sexuelles	3	5
Vol	18	29
Violence	17	27,5
Conduite en état d'ivresse	8	13
Autres	3	5



Des antécédents judiciaires sont retrouvés avec une fréquence particulière d'infractions non sexuelles associées ou antérieures. 60 % ont d'autres antécédents, ce qui signe l'importance d'une problématique psychopathique à divers modes. Le plus souvent il s'agit de vols, de coups et blessures volontaires et de conduites en état d'ivresse. La récidive légale est plus élevée (14,5 %) par rapport aux auteurs de vols sur mineur dont la majorité est intrafamiliale (Figure 5).

Évaluation clinique (Tableau VII)

Tableau VII		
Diagnostic	Nombre	Pourcentage
Psychose chronique	4	6,2
Personnalité psychopathique	16	24,6
Personnalité paranoïaque	5	7,8
Personnalité hystérique	5	7,8
Personnalité border line	9	13,8
Personnalité schizoïde	1	1,5
Débile léger	1	1,5
Personnalité névrotique ou traits névrotiques	10	15,3
Immature, égocentrique inhibé	7	10,7
Immature égocentrique, psychorigide, impulsif	8	12,3

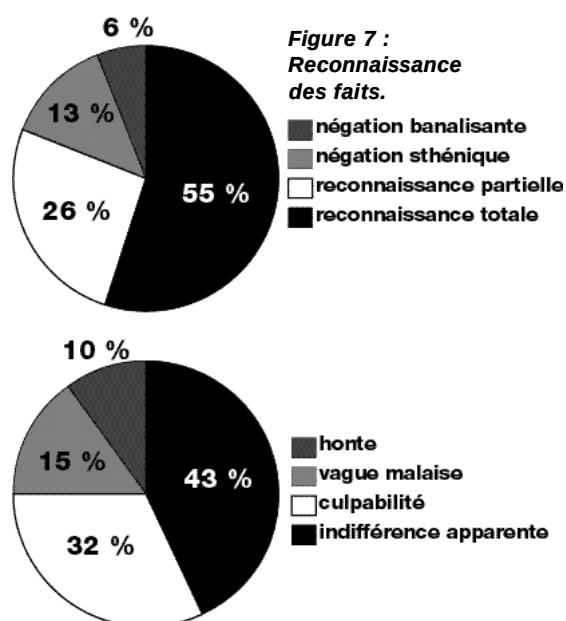


Parmi ces 60 détenus, 12 ont un diagnostic de personnalité ou traits pervers associé à un diagnostic de personnalité hystérique, psychopathique ou de personnalité border line. 50 % sont des alcooliques chroniques ou buveurs excessifs. Dans cette cohorte, on retrouve 6,2 % de psychoses chroniques et un taux très élevé de troubles de la personnalité (57 %) dont presque 25 % de personnalités psychopathiques.

On peut distinguer des profils psychopathiques, des organisations de caractère paranoïaque ou prépara-noïaque, des structures perverses ou plus souvent névrotico-perverses (avec alors une dimension d'immaturité marquée). Il existe une pathologie marquée dans la relation à l'autre, avec une fréquence du vécu persécutif subjectif (générant ensuite la haine et auto-légitimant l'agression) et parallèlement la non-existence, la négation voire le déni de la réalité de l'autre et également une tendance à l'emprise scotomisant le désir d'autrui (Figure 6).

Évolution clinique au cours de l'incarcération

L'évolution est peu différente de celle de la population totale ou de celle des auteurs de viol sur mineur (Figure 7).



Ce qui est à noter ici, c'est l'importance de la proportion des détenus (43,5 %) qui présentent une indifférence apparente aux faits.

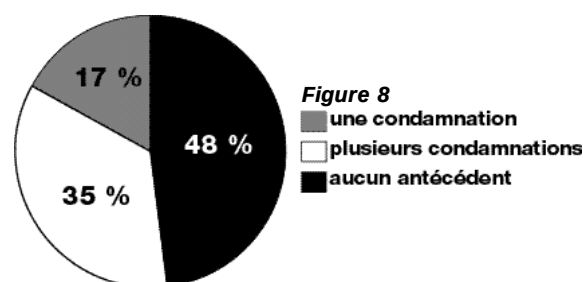
Homicide

Dans l'étude, nous avons recensé 87 détenus condamnés pour homicide. Cette cohorte comprend les tentatives de meurtre, les complicités de meurtre, les assassinats, les assassinats accompagnés de viol ou d'actes de torture et de barbarie. Parmi ces 87 détenus, 35 sont condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité.

La moyenne de la durée de la peine des autres condamnés est de 16 ans et 6 mois.

Antécédents judiciaires (Tableau VIII)

Tableau VIII		
Nature de l'infraction	Nombre	Pourcentage
Aucun antécédent	42	47,7
Plusieurs autres condamnations	30	34
Aggression sexuelle ou attentat à la pudeur	3	3,4
Viol	1	1,1
Vol	32	35
Homicide	3	3,4
Conduite en état d'ivresse	5	5,7
Vol à main armée	2	2,3
Violence	17	19,3
Escroquerie	5	5,7
Destruction de bien et incendie	4	4,5
Autres	4	4,5



48 % n'ont aucun antécédent judiciaire. Les infractions le plus fréquemment retrouvées sont et de loin, le vol et les coups et blessures volontaires (Figure 8).

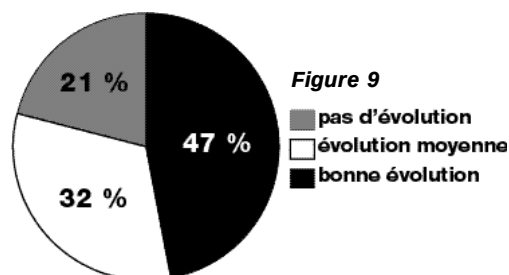
Évaluation clinique (Tableau IX)

Tableau IX		
Diagnostic	Nombre	Pourcentage
Psychose chronique	5	5,6
Personnalité paranoïaque	12	13,4
Personnalité psychopathique	22	24,7
Personnalité hystérique	5	5,6
Personnalité limite	11	12,3
Personnalité schizoïde	3	3,3
Personnalité dépendante	3	1,4
Débile léger	1	1
Personnalité ou traits névrotiques	21	24
Traits immatures, égocentriques avec inhibition	4	5
Aucune anomalie	2	3

On y retrouve un taux élevé de psychoses chroniques, évalué à 5,6 % et surtout une grande fréquence des troubles de la personnalité (61,4 %). Les troubles de la personnalité sont en grande majorité des personnalités psychopathiques, paranoïaques et border line. On décrit sur 6 des 87 détenus des traits pervers associés à une personnalité hystérique, psychopathique ou schizoïde.

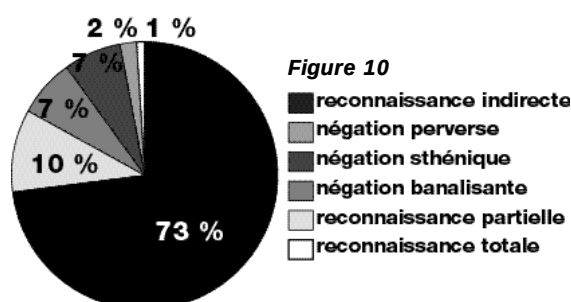
La notion d'alcoolisme chronique ou de buveurs excessifs est présente chez 45 % des condamnés.

Évolution clinique au cours de l'incarcération

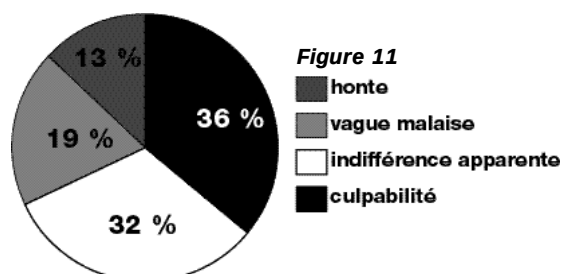


Si le taux de détenus pour homicides suivis par le SMPR est inférieur à celui des détenus pour infraction sexuelle pris en charge, l'évolution en détention y est plus favorable (Figure 9).

Reconnaissance des faits



On constate ici que les détenus pour homicide reconnaissent en grande majorité les faits (73 % de reconnaissance totale) sans pour autant qu'il y ait une différence significative dans le vécu surmoïque. Le taux d'indifférence apparente de 32 % reste élevé (Figures 10 et 11).

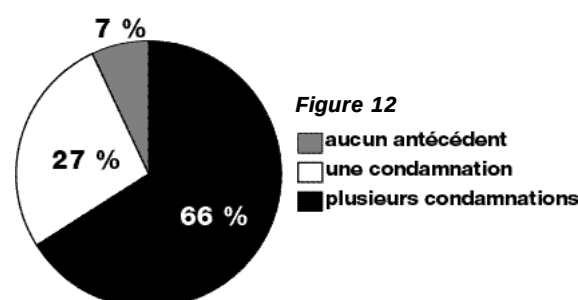


Vol avec arme

Quinze détenus ont été condamnés pour cette infraction dont 1 à la réclusion criminelle à perpétuité. La durée moyenne de la peine pour les 14 autres est de 12 ans et 8 mois.

Antécédents judiciaires (Tableau X)

Tableau X		
Nature de l'infraction	Nombre	Pourcentage
Aucun antécédent	1	6,6
Plusieurs autres condamnations	10	66
Vol à main armée	6	40
Vol	5	33
Recel	2	13,3
Homicide	1	6,6
Conduite en état d'ivresse	2	13,3
Violence	3	20
Trafic de stupéfiant	1	6,6



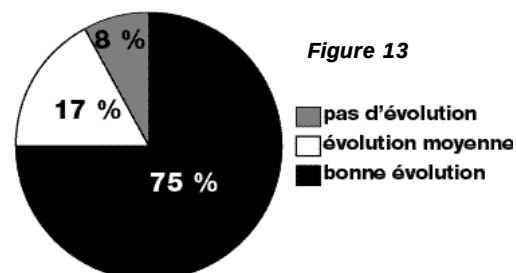
Seulement 6,6 % des détenus pour cette infraction n'ont aucun antécédent judiciaire. 66 % en ont plusieurs. C'est de loin la catégorie où l'on retrouve avec une grande fréquence le plus d'antécédents judiciaires (vol, vol à main armée, coups et blessures) (Figure 12).

Évaluation clinique (Tableau XI)

Tableau XI		
Diagnostic	Nombre	Pourcentage
Personnalité psychopathique	5	33
Personnalité hystérique	1	7
Personnalité paranoïaque	1	7
Personnalité ou traits névrotiques	5	33
Aucune anomalie	3	20

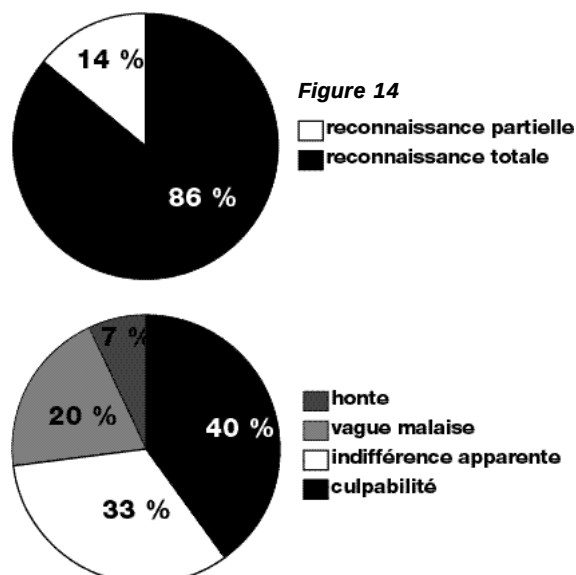
L'alcoolisme est ici peu fréquemment retrouvé : 2 détenus, soit 14 %. Aucune anomalie psychiatrique, ni traits de personnalité pathologique n'ont été retrouvés chez 20 % des détenus de ce groupe. Le peu de condamnés pour vol à main armée suivis par le SMPR peut s'expliquer par la moindre fréquence des pathologies psychiatriques sévères dans ce groupe et aussi par une incitation aux soins plus faible que celle des infractions sexuelles.

Évolution clinique au cours de l'incarcération



C'est le groupe de détenus où l'on retrouve le taux le plus élevé d'évolution favorable en détention (Figure 13).

Reconnaissance des faits



Aucune dénégation n'a été retrouvée dans ce groupe. Tous les faits sont reconnus (86 % de reconnaissance totale). Il est bien sûr plus facile narcissiquement de reconnaître un vol à main armée qu'un homicide ou un viol sur mineur (Figure 14).

CONCLUSION

Cette étude descriptive concernant une population de 400 détenus condamnés à de longues peines permet de mettre en évidence l'importance des troubles de la personnalité et confirme l'existence d'un taux d'environ 5 % de psychose chronique, d'ailleurs déjà mis en évidence dans d'autres études. La proportion des différents diagnostics posés ainsi que les antécédents judiciaires et

la reconnaissance des faits sont significativement différents en fonction de la nature de l'infraction.

Ce travail est l'amorce d'études plus complètes et affinées, en particulier sur la reconnaissance des faits en confrontation à une évaluation psychopathologique et sur l'évolution des passages à l'acte par l'étude des antécédents judiciaires en fonction de l'infraction.

BIBLIOGRAPHIE

- Archer E. *Psychiatrie en milieu pénitentiaire*. Forensic, 2000; n° 4 : 53-6.
- Ciavaldini A. *Psychopathologie des agresseurs sexuels*. Coll. Médecine et psychothérapie, éd. Masson, 2001.
- Clément B., Coutanceau R., Martorell A. *Dangerosité criminologique des agresseurs sexuels*. Forensic, 1994; n° 6 : 6.
- Conférence de consensus. *Psychopathologie et traitements actuels des auteurs d'agressions sexuelles*. 22 et 23 novembre 2001, Paris.
- Coutanceau R. *Aggressions sexuelles: aspects pathologiques, thérapeutiques et institutionnels*. Forensic, 1994; n° 6 : 7.
- Coutanceau R., Martorell A. *Traitement médico-psychologique ou suivi psycho-criminologique des pédophiles*. Forensic, 1997; n° 7 : 29-31.
- Durand-Poudret D., Besson M. *Quelques éléments statistiques descriptifs concernant la population des détenus entrant à la Maison d'Arrêt de Varcès*. Forensic, 1994; n° 6 : 8.
- Gallet E., Camilleri C. *Les Psychotiques incarcérés*. Forensic, 2000; n° 2-3 : 48-52.
- Hajbi. *Pour une meilleure prise en charge des patients psychotiques criminels*. Forensic, 2000; n° 6 : 37-41.
- Macheret Christe F., Gravier B. *Schizophrénie, psychiatrie et prison*. Lettre de la schizophrénie, 2001; 23 : 2-7.
- Martorell A., Coutanceau R. *Aspects des conduites pédophiliques*. Forensic, 1997; n° 17 : 5-9.
- Orss N., Herrbrech. *Aspects cliniques: étude du ministère de la Justice*. Forensic, 1997; n° 17 : 40-2.
- Villerbu L.M. *Le Pédophile: entre abus et perversion*. Forensic, 1996; n° 13 : 4.

